



JUIN - JUILLET - AOUT

N° 5 - 1999

INFORMATIONS VERNIER

BILAN DES ACTIVITES 1998

Bonne nouvelle! Après cinq années consécutives passées avec des comptes dans le rouge, notre commune parvient enfin à les équilibrer. Les comptes 1998 se bouclent avec un excédent de revenus de plus de 610'000 francs.

Ce résultat est dû au fait que les rentrées fiscales provenant des entreprises ont été singulièrement supérieures aux prévisions (+40%).

Cela confirme l'importance pour Vernier de soigner son tissu économique et de faire tout son possible pour accueillir de nouvelles sociétés sur son territoire.

Dans le même temps, 1998 aura été une année où la commune n'a quasiment rien dépensé en matière d'investissements.

Ce ralentissement temporaire aura notamment permis de diminuer notre dette d'un peu plus d'un demi-million.



En 1998, pour la première fois, le complexe du Lignon a ouvert ses portes toute l'année

SOMMAIRE

Le thème

3 Bilan des activités 1998

Pour la 1^{ère} fois depuis 5 ans, les comptes communaux se bouclent avec un excédent de revenus. Ce résultat positif est dû à des rentrées fiscales provenant des entreprises supérieures aux prévisions.

Nouvelles communales

6 Séances du Conseil municipal

7 La répartition des discastères

8 Le billet du Maire et du président du Conseil municipal

14 Ramenez les appareils électriques et électroniques dans les points de vente

15 Echo des clubs d'aînés

18 Vos petites annonces

Infos-quartier

20 AIVV : Poussy, an 2001

21 GRICABE : collaboration avec Urba-Plan

L'AHA : Qu'y fait-on ?

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi

Association VIE

(Vernier Intégration Emploi)
Mairie de Vernier - Rue du Village 9
Tél. 306 06 48

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin
Route du Bois-des-Frères 30
Piscine du Lignon, horaire jusqu'au
5 septembre 99 : 9h30-19h30, limite de
sortie 20h. Ouverture à 11h le lundi.
Bassin couvert en cas de mauvais temps.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2^{ème} jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches II, sauf
vacances et jours fériés et jeudis des
mois de décembre et janvier.

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 979 06 06. 8h-12h, 14h 18.

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 796 63 11

Av. du Lignon 78. 8h-12h, 14h-18h.
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne des Avanchets, tél. 795 75 90

Rue du Grand-Bay 18. 8h-12h, 14h-18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20
9h-12h, 13h30-16h.
Permanence juridique sur rendez-vous,
un lundi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.
Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.
Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.
Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 19 - Fax 306 06 93

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

Programme de législation

Parution 3 septembre 99

Délai rédactionnel 13 août 99

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Bilan des activités 1998

DICASTERE DU CONSEILLER ADMINISTRATIF CHRISTOPHE ISELI

Administration générale

Le 1er mars 1998, Andrea Fossati a été engagé comme secrétaire général adjoint technique. Sa mission est de gérer l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire, au génie civil et à l'urbanisme, ainsi qu'à l'entretien des bâtiments et aux nouvelles constructions. Par ailleurs, le 1er juin 1998, le Conseil administratif a désigné comme maire Gabrielle Falquet pour succéder à Christophe Iseli.

Service financier

L'année 1998 s'achève finalement avec un excédent de revenus de 613 123 francs. A cela deux raisons majeures. Premièrement le contrôle de nos charges a été presque parfait. Le total des charges s'est élevé à 52 929 232 francs, soit environ un demi million de moins que le montant budgétisé, et ceci en tenant compte de l'augmentation de nos provisions pour pertes sur débiteurs fiscaux (par ex. les personnes physiques ou morales qui sont mises en faillite). Deuxième raison: l'arrivée d'excellents nouveaux contribuables. Selon les chiffres communiqués par le Département des finances, en date du 8 mars dernier, Vernier va encaisser 31 321 734 francs de la part des personnes physiques vivant et (ou) travaillant sur Vernier (soit 230 000 francs de moins que prévu, mais tout de même 3,5% de plus que lors de l'année 1997).

A l'inverse, les recettes fiscales en provenance des sociétés sont largement supérieures aux prévisions (+39,37%) avec 4 390 000 francs. En matière d'investissements, ceux-ci se sont élevés à 1,829 million de francs, soit 3,747 millions de moins que prévu. Cette différence s'explique en partie par le fait que l'achat des parcelles Bourquin à Châtelaine (1,35 mio) ne s'est effectué qu'en février 1999.

Concernant les recettes, elles s'élèvent à 1,53 million alors qu'aucune somme n'était inscrite au budget. Ce montant provient des subventions

cantonales pour la construction de six classes à l'école de Vernier-Place et de quatre classes à l'école des Libellules, ainsi que par la subvention du fonds cantonal d'assainissement des eaux dans le cadre de la mise en système séparatif des collecteurs de la route de Montfleury.

Deux emprunts arrivant à échéance en 1998 pour un total de 8,64 millions, il a fallu recourir aux emprunts suivants :

- Bayerische Landesbank pour un montant de 3 000 000.- au taux de 2% sur une durée de 3 ans.
- Bayerische Landesbank pour un montant de 3 000 000.- au taux de 3,4% sur une durée de 10 ans.
- SUVA pour un montant de 3 000 000.- au taux de 3,25% sur une durée de 8 ans.

On le constate, les taux obtenus sont encore plus intéressants qu'il y a un an. Toutes ces opérations font que notre dette diminue d'un peu plus de 500 000 francs au 31 décembre 1998. Elle est donc de 112,85 millions de francs, soit environ 3960 francs par habitant (pour 28'500 habitants). Il s'agit donc de rester extrêmement prudent dans la gestion financière communale. Rien ne permet d'indiquer que les bons résultats enregistrés en 1998, se retrouveront en 1999.

Service des routes

Jour après jour, les hommes du service des routes assurent l'entretien des chaussées, le fauchage, le balayage et le marquage des routes. Comme chaque année, notre équipe des égouts vidange les 1600 sacs d'eau pluviale qui équipent nos routes communales.

En collaboration avec le centre commercial de Balaxert, un espace de récupération a été mis en service dans le parking du deuxième sous-sol. Depuis septembre 1998, les benches accueillant les déchets de jardin sont triées par deux chômeurs en fin de droit. Grâce à un crédit de 135 500 francs, ce service a entrepris la réfection des préaux de l'école enfantine des Libellules. Deux jeux ont été ajoutés, les sols refaits avec des protections souples et les espaces gou-

dronnés des préaux remis à neuf. A Châtelaine, la surface caoutchoutée du préau a été refaite à neuf et l'ensemble des jeux a été remis en état.

Service de l'aménagement du territoire, d'architecture et du génie civil

Durant l'année, la commune a préavisé 138 requêtes en autorisation. Rappelons que le préavis communal est consultatif. Depuis mai 1998, la commune s'est dotée des matériels et logiciels informatiques nécessaires, notamment du GéoKiosk et du GéoConcept, tous deux donnant accès aux informations du Registre foncier, ainsi qu'au plan de ville. Le cadastre communal des égouts est en cours de numérisation. Ce travail sera achevé à fin 1999. Il permettra de mettre à jour régulièrement l'état du réseau et de planifier les interventions et les investissements. Enfin, relevons l'élaboration du schéma directeur du village de Vernier en collaboration avec le bureau Urbaplan et le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL). Suite à des demandes de renseignements, en vue de déposer des autorisations de construire, il était devenu relativement urgent d'évaluer les incidences que pourraient avoir de nouveaux bâtiments dans le secteur et surtout d'édicter des éléments de décision pour l'administration communale.

DICASTERE DE LA CONSEILLERE ADMINISTRATIVE GABRIELLE FALQUET

Service social

Toutes les aides financières régulières, sous forme d'allocations, seront dès l'an 2000 du ressort du canton et non plus des communes. Vouloir anticiper ce changement, la commune a abandonné progressivement, dès l'été 1998, les allocations mensuelles, se donnant le temps d'évaluer chaque situation personnelle. En fait, il y a transfert des allocations mensuelles existantes au poste "prestations financières", ce qui exige des

entretiens individuels importants.

Au 31 décembre 1998, 209 dossiers étaient concernés par ces aides financières régulières. La population qui s'adresse au Service social est surtout une population de jeunes adultes : sur 270 nouvelles demandes, 146 provenaient de personnes de moins de 40 ans. Le service s'est également engagé dans le collectif «Mieux Vivre à Aïre-Le Lignon», lequel a abouti à l'organisation d'une grande fête de quartier en avril 1998; dans les deux réseaux-solidarité du Lignon et des Libellules; ainsi que dans le groupe-ressources des Avanchets. Enfin, relevons l'intensification de la collaboration avec les cinq clubs d'aînés.

Service culturel

L'année 1998 aura notamment vu: la 5e édition du Festival Jeunesse; la 2e saison de l'Opéra-Studio de Genève; la 3e Biennale de sculpture; la 15e édition du festival Vernier-sur-Rock; le lancement du 8e concours littéraire pour jeunes auteurs; etc...

En outre, les manifestations officielles suivantes se sont déroulées : la remise du mérite verniolan à trois lauréats (Thierry Bingöl, Astrid Schaffner, Cédric Grand); la fête des Promotions (avec plus de 1500 enfants); la fête nationale du 1er Août à Vernier-Village; les promotions civiques (47 jeunes ont accepté l'invitation des autorités); une manifestation en faveur des noces d'or de dix couples à la Maison Chauvet-Lullin.

Service des bibliothèques

On constate une baisse du nombre de prêts : 72 110 (-1,69%), alors que dans le même temps, 637 nouveaux lecteurs se sont inscrits. Les résultats de la bibliothèque d'Avanchet laissent apparaître une diminution très nette (-16,5%). Par contre, l'ouverture de deux heures supplémentaires à Châtelaine a permis d'atteindre un public d'adolescents (soit une progression de 1,94% des prêts et de 16% des inscriptions). Deux chiffres encore : 2796 documents ont été acquis pour la somme de 60 383 francs; 206 volumes ont été réparés à l'in-

terne, d'où une économie de 4800 francs. Au total, 41 classes ont été accueillies dans les bibliothèques communales.

Services des bâtiments

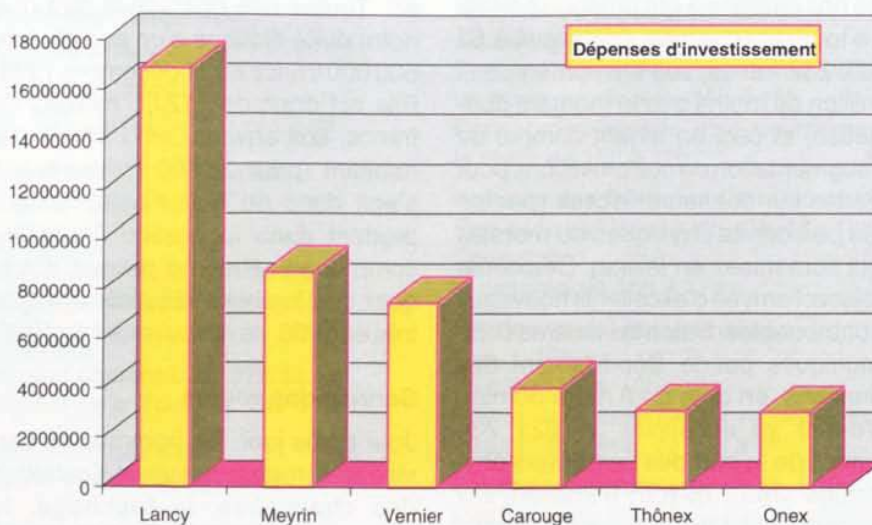
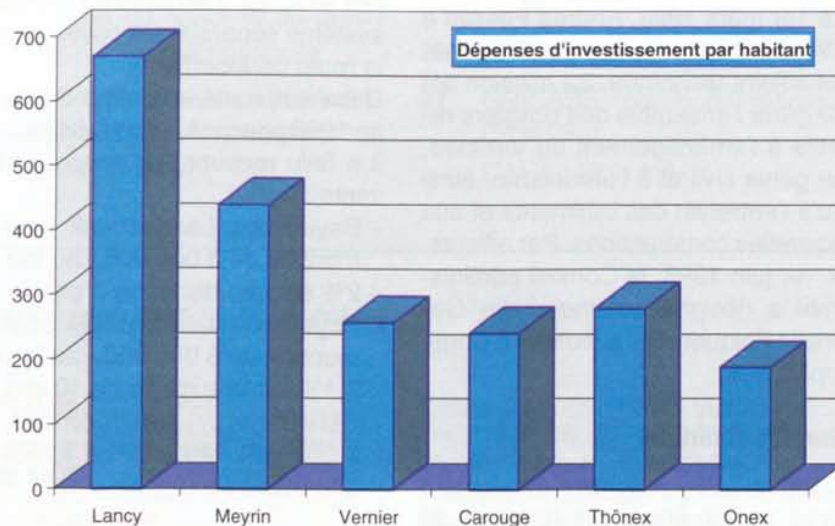
Le budget 1998 n'a pas négligé l'entretien des bâtiments communaux et ce, malgré un budget des plus serrés ces dernières années. L'accent a été mis sur les travaux nécessaires, à l'exclusion des travaux dits "d'agrément". Des unités de traitement de l'eau, afin d'éviter le tartre, ont été

posées dans la plupart des installations communales. Relevons encore l'agrandissement des locaux au centre social de Châtelaine ou la pose et l'installation d'un chauffage central à mazout dans la villa Maisonneuve (Brico-Jeunes).

Service technique, énergies et télécommunications

D'une manière générale, les dépenses en matière d'énergie se sont stabilisées. L'engagement d'un chômeur a permis de commencer la mise en

Dépenses d'investissement 1997 des communes genevoises



place d'une opération "stop gaspi" pour l'eau. Notre commune a eu l'honneur de recevoir un colloque organisé par Energie dans la Cité, lequel était chapeauté par Energie 2000. Grâce à un tri des possibilités et à une étroite collaboration avec d'autres opérateurs que Swisscom, le coût des télécommunications est en baisse.

DICASTERE DU CONSEILLER ADMINISTRATIF MARC-HENRI BRELAZ

Etat civil

Quatre naissances ont été inscrites sur la commune (2). En ce qui concerne les mariages, leur nombre a légèrement diminué : 224 (229).

Parmi ceux-ci, 65 (79) concernaient des mariages entre ressortissants suisses, 95 (93) étaient des mariages mixtes et 64 (57) entre ressortissants étrangers.

En matière de décès, leur nombre est à nouveau en hausse : 43 (37). Le nombre d'inhumations est stable : 51 (53), tandis que celui de dépôts d'urnes progresse : 63 (53).

Police municipale

27804 pièces et actes ont été traités durant l'année, ce qui a nécessité 7971 heures de travail administratif. Pour répondre à l'ensemble des charges demandées à ce service, il a été effectué un total de 1450 heures supplémentaires sur un total général de 16801 heures. Relevons que les missions de surveillance des passages de sécurité pour piétons près des écoles représentent 1440 heures de présence.

Sur l'ensemble de l'année, ce service a traité 6082 commandements de payer pour lesquels l'Office des poursuites a remboursé à la commune la somme de Fr. 75 527.55.

3742 amendes d'ordre et contraventions ont été infligées. Le montant encaissé par la commune est de Fr. 189 320.-.

Pour les 4 horodateurs de la commune, le montant encaissé se monte à Fr. 28 231.20.

Pour les différents marchés occupant un domaine public communal le montant total des redevances encaissées a été de Fr. 3300.-.

Protection civile

A fin 1998, l'effectif du fichier de l'OPC était de 1205 personnes. 215 personnes sont arrivées d'autres communes ou on été attribuées. 196 personnes ont quitté notre organisation, dont 101 des classes d'âge 1946/47/48 qui ont reçu l'adresse de reconnaissance.

Les locaux de la PCi ont été mis à disposition 973 nuitées pour un montant de Fr. 6300.-. Le cantonnement STPA a quant à lui été mis à disposition 2892 nuitées pour un montant de Fr. 13563.90.

L'Opéra-Studio de Genève a eu à disposition durant 30 jours les locaux du Lignon.

Service des sports

Pour la première fois, le complexe du Lignon a ouvert ses portes toute l'année. C'est ainsi que 106'206 entrées (96'426) ont été enregistrées sur la piscine extérieure et 49'108 sur la piscine couverte (18'263 sur trois mois l'année précédente), soit au total : 155'314 (114'689 de mai à décembre 1997).

Le nombre de locations des courts de tennis chute de 23,5% : 7085 (8751). Celui des courts de badminton diminue de 8% à 6852.

Quant aux cours de natation donnés par les moniteurs du service des sports, ils rencontrent toujours un franc succès. Le nombre total de participants est de 1414 (+48%). Pour la première fois, les cours ont eu lieu toute l'année, à la piscine couverte du Lignon. Idem pour les cours d'aquagym. 486 personnes y ont participé (108). Concernant les cours de plongée, le nombre de participants s'élève à 72 pour les baptêmes et journées.

Service des espaces verts

Confronté à des problèmes d'effectifs, ce service a été obligé de supprimer des décorations florales en cours de saison. Malgré cela, un paon en

trois dimension a été installé au carrefour de l'Ecu. Pour diminuer la main d'oeuvre nécessaire et pour augmenter l'efficacité de notre serre tempérée, nous avons installé un arrosage en sub-irrigation. Basé sur le principe de la marée, avec flux et reflux, ce type d'irrigation permet d'économiser l'eau, les engrais et les traitements phytosanitaires.

Depuis que les sociétés communales sont invitées à participer aux frais, la quantité des arrangements floraux a diminué. Notre fleuriste a réalisé : 136 décorations de table (222), 67 confections pour la salle des mariages (idem), etc. Notre hortultrice a également fourni 43 bouquets (108) et 144 terrines (149) pour nos aînés.

Ateliers

Chaque véhicule ou engin passe au moins une fois par an à l'atelier de mécanique, soit pour le service, soit pour des réparations.

L'atelier de menuiserie a notamment apporté d'importantes modifications au petit chalet de la Maison Chauvet.

L'atelier de serrurerie a consacré 650 heures à des petits travaux de 1 à 3 heures, sans parler d'une soixantaine de réalisations propres.

Enfin l'atelier de peinture. En 1998, il s'est notamment occupé de la refectation des panneaux donnant les noms des entreprises de la zone artisanale et commerciale du Lignon.

Transports publics verniolans

Pour l'exercice 1998, ce sont 505'900 passagers qui ont été transportés (+3519). Ainsi, à fin 1998, ce sont quelque 5,415 millions de passagers qui avaient utilisés les TPV depuis leur création en mars 1979.

Relevons qu'en février 1998, quatre nouveaux bus Volvo sont entrés en service. Le kilométrage total des bus en exploitation s'élève pour 1998 à 173'116 km.

Depuis le 28 septembre 1998, les TPG ont repris à leur compte la desserte de la Zimeysa avec la ligne 6. La ligne 52 a repris son ancien parcours avec le terminus au chemin du Progrès.

S.G.

Séance du 9 mars 1999

Mme le Maire Gabrielle Falquet informe les élus que le Conseil administratif a signé l'acte d'achat des parcelles Bourquin à Châtelaine.

A l'ordre du jour, la demande d'ouverture d'un crédit de 24'940 francs destiné à couvrir le solde des frais engagés pour l'information des propriétaires d'immeubles en zone NNI. C'est à l'unanimité que les conseillers municipaux votent ce crédit.

Bibliothèques

C'est également à l'unanimité que les élus votent un crédit de 280'000 francs destiné à la réinformatisation des bibliothèques. Après onze années d'utilisation, le logiciel Tobias, qui s'occupe de la gestion des bibliothèques communales, est arrivé au terme de son évolution. Celui-ci n'est plus développé par l'entreprise Datapoint depuis 1996. De plus, la commune n'est pas certaine qu'il puisse franchir le cap de l'an 2000.

Pour remplacer Tobias, un appel d'offres a été lancé auquel sept entreprises ont répondu. Le logiciel retenu se nomme Agate. Il est à signaler que cette démarche a été entreprise en parallèle avec la commune de Lancy: dans la mesure où les deux communes opèrent simultanément la reconversion de leur système, il est possible de bénéficier d'une réduction de 15% sur le logiciel.

La demande de création d'une commission intitulée «emploi, développement économique» déposée par divers élus socialistes et de l'Alliance de gauche provoque un large débat. Finalement son renvoi en commission des finances et administration est accepté par 17 voix (S, AdG, E) contre 12 (L, R, DC) et 1 abstention (E).

Le même type de discussion s'engage ensuite à propos d'un projet de création d'un Conseil communal de concertation, présenté par Jean-Pierre Thorel (S) et Jacques-Eric Richard (S). Il serait composé des associations verniolanes ou oeuvrant dans la commune, aurait un caractère consultatif et serait doté d'un

secrétariat. Ce projet est envoyé pour étude en commission ad hoc par 18 voix contre 12 et une abstention (E).

Adjudications

Une motion est proposée par les trois partis de l'Alternative. Elle entend empêcher le dumping social relatif à l'ouverture des marchés publics dans le cadre des adjudications et de la politique d'achat de la commune.

La motion propose une sorte de «contrat social, éthique et écologique». Elle est acceptée par 18 voix contre 12. Ainsi, les entreprises qui travailleront pour la commune devront s'engager à prendre toutes mesures utiles pour respecter le développement durable. «Cela concerne les matériaux utilisés, qu'ils soient produits par l'adjudicataire ou achetés par ce dernier.»

Enfin, après diverses questions orales, les élus votent (à l'exception du groupe libéral qui n'a pas voulu participer au vote) par 20 voix (S, ADG) contre 7 (E, R) et 3 abstentions (PDC) la prise en considération d'un crédit complémentaire pour l'étude de l'aménagement du Centre de voirie et du Dépôt du feu. Il s'agit d'un montant de 238'712 francs destiné à couvrir le solde des frais engagés pour l'étude d'implantation.

S.G.

Séance du 20 avril 1999

Mme le Maire Gabrielle Falquet a quelques communications :

- A fin mars, la commune comptait 28'910 habitants. Quant au nombre de chômeurs, ils étaient 979 à fin février.

- Dominique Stalder a été désignée dès le 1er juillet prochain au poste de responsable de la gestion des locaux communaux, en remplacement de Lorraine Meister-Berthod, laquelle reprend la fonction de secrétaire de commissions du dicastère de Mme Falquet.

- Roland Hehlen, chef de l'Organisation de la protection civile, a démissionné de son poste pour la fin du

mois de juillet, en même temps que son départ à la retraite d'employé communal responsable de l'Office de la protection civile.

- Le Conseil administratif a résilié pour le 31 mars 2000 le contrat de gérance du tenancier du restaurant de la piscine du Lignon. Cette décision a été prise suite aux nombreux problèmes financiers, juridiques et administratifs rencontrés avec ce gérant. La résiliation a été fixée au 31 mars prochain pour tenir compte des délais légaux et pour permettre au nouveau repreneur de ne pas démarrer au début de la morte saison.

- Après plus d'un an de discussions et de négociations pour fixer une nouvelle redevance, la société concessionnaire vient de nous faire savoir qu'elle renonçait à l'exploitation du gisement de Montfleury pour des raisons économiques, comme le permet la convention, et qu'elle demandait le remboursement des redevances payées d'avance. Le Conseil administratif se déterminera prochainement sur la suite à donner à cette situation nouvelle.

Procter & Gamble

Après avoir été étudiée en commission des finances et de l'administration, la proposition de création d'un fonds d'innovations sociales, culturelles et économiques a été acceptée par 21 voix et 6 abstentions (DC, L). Il sera doté d'un montant de 30'000 francs. Sa gestion sera confiée au Conseil administratif. Relevons que ce dernier dispose librement à l'heure actuelle d'une somme annuelle de 15'000 francs dans le domaine social et de 3000 francs dans le domaine culturel.

Une motion visant à encourager l'installation du nouveau siège de la multinationale Procter & Gamble sur Vernier est proposée par un élu de chaque groupe de l'Alternative. Finalement, le texte est modifié : le Conseil administratif est invité à entreprendre toutes les démarches possibles en vue d'offrir la possibilité à des entreprises non polluantes et non bruyantes et notamment à Procter & Gamble de s'établir à Vernier : contacts avec

Conseil municipal, suite

le Conseil d'Etat, le Service de la promotion économique et la direction de Procter & Gamble. Ce texte est adopté par 25 voix et 2 abstentions.

Une résolution présentée par Olivier Jung (E) demandant au Conseil administratif de «respecter la loi sur l'administration des communes» (relative aux dépassements de crédits notamment) est rejetée, après une longue discussion enflammée, à l'appel nominal par 13 voix (S, ADG), contre 12 (L, R, DC) et 2 abstentions (E, S).

Le même élu écologiste présentait également une résolution concernant le remplacement des séchoirs à linge dans les écoles par des séchoirs électriques à air chaud. Sa requête a été refusée par 21 voix (DC, R, S, ADG) contre 7 (L, E).

Divers objets ont fait l'objet d'un renvoi en commission, notamment les comptes de fonctionnement et des investissements 1998 (lire le thème). Le conseiller administratif Christophe Iseli les a brièvement commentés. «Après cinq années de bouclement avec des excédents de charges, notre commune peut cette année enfin sortir des chiffres rouges !

Diverses collectivités ont eu la même bonne surprise. Ce qui est vraiment réjouissant, c'est l'excellente tenue des charges.»

S.G.

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 29 juin à 20h30.

Conseil administratif

Suite à l'élection du 2 mai dernier, le nouveau Conseil administratif se compose de Mme Gabrielle Falquet (S), Mme Nelly Buntschu (AdG) et M. Christophe Iseli (DC).

Mme Falquet prend le titre de Maire pour l'exercice 1999-2000.

Les dicastères se répartissent de la manière suivante :

MME GABRIELLE FALQUET (rempl. M. Iseli)

SOCIAL

Aide sociale, Aide humanitaire
Aînés, Petite enfance, Jeunesse

GÉNIE CIVIL - EQUIPEMENT

Génie civil, Assainissement
Entretien des routes, Espaces verts
Traitement des déchets
Ateliers - véhicules

INFORMATION

M. CHRISTOPHE ISELI (rempl. Mme Buntschu)

FINANCES - ECONOMIE ADMINISTRATION

Finances - comptabilité
Economie - emploi
Administration générale - organisation
Personnel, Informatique

CULTURE

Activités culturelles, Bibliothèques

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ENVIRONNEMENT

Urbanisme, Police des constructions
Plan directeur, Nuisances
Protection de l'environnement

MME NELLY BUNTSCHU (rempl. Mme Falquet)

BÂTIMENTS - ÉNERGIE

Entretien des bâtiments
Constructions nouvelles
Gestion immobilière
Energies et télécommunications
Ecoles - activités scolaires

SÉCURITÉ

TRANSPORTS ET CIRCULATION

Police municipale, Protection civile
Service du feu - secours, Militaire
Etat civil
Transports et circulation, TPV

SPORTS

- ▶ MAÇONNERIES PAYSAGÈRES
- ▶ PAVAGES, DALLAGES NATURELS
- ▶ CLÔTURES, PIÈCES D'EAU
- ▶ ARROSAGE AUTOMATIQUE
- ▶ TAILLES DES ARBRES FRUITIERS
- ▶ ENTRETIENS DE JARDINS

tél. 341 38 41 - fax 022 341 45 10
10, chemin de Sales - 1214 Vernier



LE BILLET DU MAIRE



Au seuil de cette nouvelle législature, j'ai le privilège de vous apporter le message des autorités, message qui voudrait être porteur de joie, d'espoir et de réflexion.

De joie, car nous sommes au début de quatre années au service de notre commune. Nous nous efforcerons de gérer le mieux possible les dossiers, de tenir compte des besoins de nos communiens afin de pouvoir nous dire " nous sommes bien à Vernier ".

D'espoir, afin qu'ensemble nous puissions poursuivre le travail de collaboration, développer la concertation, partager les responsabilités, construire la société où chaque personne doit être reconnue.

De réflexion, en tenant compte de l'évolution rapide des événements dans une situation économique difficile et parfois qui nous échappe.

Quatre années, c'est long et court, mais quatre années pendant lesquelles nous garderons à l'esprit le bien-être des habitantes et habitants de notre commune.

Gabrielle Falquet

Conseil municipal

Le 2 juin dernier a eu lieu la prestation de serment des nouveaux conseillers municipaux.

Cette cérémonie s'est déroulée dans la salle du conseil municipal de la mairie de Vernier.

La séance a été ouverte par M. Denis Chiaradonna et Mme Janine Chérix, benjamin et doyenne d'âge des élus.

La composition de ce nouveau conseil est la suivante :

M. Pierre Ronget, président

Mme Christiane Schaller, vice-présidente

Mme Chantal Longchamp, deuxième vice-présidente

Mme Myriam Martenet, secrétaire

M. François Ambrosio, vice-secrétaire

M. Patrick Jeanbourquin, membre.



Mme Martenet, Mme Schaller, M. Ronget,
Mme Longchamp et M. Ambrosio

(Photo Béatrice Bauzin)

LE BILLET DU PRESIDENT



Problèmes à résoudre

Tous les quatre ans, les élections municipales donnent l'occasion aux partis politiques de redéfinir les options qu'ils entendent défendre. Elles permettent aux électrices et aux électeurs de déterminer par leur vote la répartition des forces en présence.

Le Conseil municipal récemment élu, a prêté serment le 2 juin. Il aura pour tâche, durant la législature, de trouver des solutions concrètes aux trois problèmes principaux qui se posent à Vernier.

- Pour rétablir durablement la situation financière de la commune, les élus devront limiter les dépenses et réduire la dette, car une collectivité locale ne peut développer une politique efficace sans s'appuyer sur des finances saines.
- Dans le domaine social notamment, il conviendra que les autorités de Vernier se livrent à une analyse de l'ensemble des prestations offertes à ce jour, qu'elles définissent des priorités et s'interdisent toute action qui doublerait celle du canton.
- Les habitants de Vernier subissent de nombreuses nuisances. Le Conseil municipal et le Conseil administratif mettront tout en oeuvre pour obtenir, de la part des autorités compétentes, des mesures efficaces en vue de réduire les nuisances dues au trafic routier, ferroviaire et aérien, puisque la qualité de la vie des habitants de Vernier reste une priorité absolue.

Rôle du Conseil municipal

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la pertinence des institutions héritées du passé et voudraient les reléguer dans les placards de l'histoire. Quant à moi, je suis persuadé que la démocratie parlementaire reste une pièce maîtresse dans la gestion des sociétés qui croient aux droits de l'homme. Elle nécessite un dialogue permanent entre les autorités, la population et les différentes associations communales.

Il n'est pas judicieux d'ajouter des nouvelles instances intermédiaires entre la population et les élus, en revanche il faut exploiter au mieux, voire développer les possibilités de dialogue existantes et favoriser les contacts.

Il faut souligner que dans cette optique, le Conseil municipal joue un rôle capital. En son sein s'expriment les sensibilités multiples des élus que vous avez choisis et qui sont amenés à trouver des solutions acceptables pour tous avec comme objectif l'intérêt général et le bien de la communauté verniolane.

En tant que président du Conseil municipal, je me tiens à la disposition de celles et ceux qui désireraient me faire part de leurs remarques, interrogations ou doléances. J'invite les citoyennes et les citoyens à venir assister aux séances du Conseil municipal.

C'est en relevant les défis de cette fin de siècle que les autorités municipales prouveront la valeur des institutions démocratiques auxquelles je crois.

Pierre Ronget

Mérite Verniolan 1998

Le 3 mai 1999, la Maison Chauvet-Lullin a accueilli deux sections juniors du Tennis Club de Vernier pour la traditionnelle remise du mérite verniolan. Ce sont en effet les catégories garçons B (13-15 ans) et C (11-12 ans) qui ont été récompensées d'avoir gagné les championnats suisses Interclubs Juniors 1998.

Après les félicitations du Maire, Gabrielle Falquet, c'est au président du Conseil municipal, Christophe Dulex, qu'est revenu l'agréable tâche de remettre à chaque équipe une belle assiette en étain en soulignant l'effort soutenu pour arriver à un tel résultat.



(Photos G. Rüeggsegger)



M. Paul Carrard, président du club, a profité de l'occasion pour remercier les autorités, ainsi que les capitaines qui fournissent un travail considérable depuis de nombreuses années. Il a également précisé que l'équipe garçons A (16-18 ans) s'est aussi bien battue car ils ont terminé vice champions suisse.

Cat. B : Louis Peila (capitaine), Yannick Furer, Grégory Peila, David Emery, Amir Shakeri, Fabrice Decurtins et Xavier Piotton.

Cat. C. : Jacky Chiaramonti (capitaine), Daniel Kostro, Cyril Furer, Thomas Kostro.

Spécial été au Jardin Robinson

Nous tenons à rappeler que le parc public Robinson est ouvert à tous. Nous demandons à chacun de ne pas nourrir les chèvres et le poney. Les contrevenants mettent dangereusement leur santé en péril.

La benne à fumier située près de la cabane à lapins est réservée uniquement aux déchets végétaux.

Quotidiennement nous sommes obligés de la vider d'objets et de détritiques interdits.

Respectez ces prescriptions, nous vous en remercions.

Les animateurs

Durant les huit semaines de vacances, le Jardin est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h, avec le repas de midi.

L'accueil et les activités s'adressent principalement aux enfants de 6 à 12 ans des quartiers de Châtelaine et Balaxert.

Différentes semaines à base de jeux et d'ateliers sont proposées.

Chaque mercredi, une excursion est organisée. Nous favorisons en priorité l'inscription hebdomadaire au prix de Fr. 20.- tout compris. Le nombre de place est limité.

Renseignements : tél. 797 00 67.

La Commune de Vernier
organise

«PATCHWORK 2000»

Concours national de patchwork

Vous, les passionnés en Suisse de cet art textile, venez fêter avec nous en couleurs cette fin de millénaire !

Thème : **VERT + ROUGE**

Inscription : jusqu'au 15 septembre 1999, Fr. 50.-

Une cinquantaine d'oeuvres sélectionnées par un jury seront exposées à la Maison Chauvet-Lullin à Vernier. Un catalogue de cette exposition sera édité.

Information et inscription : Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86, fax 306 06 90

La Paroisse protestante de Vernier

vous donne rendez-vous

les 9 et 10 octobre 1999

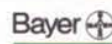
à l'occasion de sa fête paroissiale.

Des stands et des animations variés ainsi que nos traditionnels repas vous y attendent. Nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer.

AUTAN: STOP AUX MOUSTIQUES ET TIQUES.



La nouvelle gamme Autan: protection et soin. Nouvelle substance active et formes cosmétiques modernes. Autan Active protège des moustiques durant au moins huit heures et des tiques pour quatre heures. Autan Family à l'aloë vera tient les moustiques à l'écart durant quatre heures. En vente en pharmacie et droguerie.



En 2000 : Une initiative soutenue par des entreprises locales

Comme Probéton, ou Honda Suisse, à Vernier, des entreprises ont récemment accepté de soutenir l'action " en 2000 " menée par le bureau DG Marketing installé à Corsy.

Mais de quoi s'agit-il ?

Le mouvement " en 2000 " réunira au 01.01.2000 une centaine d'entreprises romandes acceptant de marquer l'an 2000 par un geste généreux vis à vis de la collectivité.

Ces " entreprises citoyennes " offriront à des associations caritatives, culturelles ou sportives des prestations fort diverses allant du soutien en informatique ou comptabilité à des prêts de matériel ou véhicules.

La liste des prestations est en cours d'élaboration et les associations pourront en bénéficier dès le 1^{er} janvier. Cependant, toute association intéressée peut indiquer dès ce jour ses besoins en téléphonant à DG Marketing au 021 793 16 10.

Plus de 80 entreprises ont déjà donné leur accord de principe : qu'il s'agisse de grandes entités (comme Cuenotherm, Price Waterhouse ou Zschokke) ou de PME, tous ont décidé que l'an 2000 méritait cet effort supplémentaire.

Mais toute entreprise peut encore s'annoncer et renforcer la liste qui comprend pour l'essentiel des entreprises vaudoises mais aussi des genevoises, fribourgeoises et valaisannes.

L'objectif est clair : En 2000 sera... en 2000 la plate-forme qui permettra au monde des entreprises et au monde associatif de communiquer et d'échanger.

Même si l'on peut aujourd'hui qualifier les entreprises " d'offreurs " et les associations de " demandeurs ", les deux parties seront gagnantes, les entreprises acquises au mouvement le disent d'ailleurs volontiers.

Une récente rencontre avec plus de 15 associations l'a d'ailleurs confirmé : l'envie de rencontrer " l'autre " est bien réelle !

Le mouvement est en route, nos lecteurs seront tenus au courant des développements dans ces colonnes.

**MENUISERIE
AGENCEMENTS**

P. HAGMANN

6, ch. des Carpières
1219 Le Lignon

Tél. 796 06 32
Fax 796 08 62

L'association Vernier Intégration Emploi

recherche un(e)

stagiaire journaliste-animateur

pour son projet : **quotidien des Avanchets.**

Le profil demandé correspond à un(e) rédacteur(rice) ayant des dispositions pour l'animation et le travail au sein du réseau social communal. Ou à l'inverse, un(e) animateur(rice) capable de s'adapter aux conditions de rédaction d'un quotidien.

Ce poste sera pourvu dans le cadre d'un contrat de stagiaire selon les normes FSJ.

Toute offre de service doit être adressée par courrier à l'association V.I.E., CP 457, 1214 Vernier.

ASSOCIATION VERNIER INTEGRATION EMPLOI

Construire des "ateliers familiaux" et des locaux artisanaux, une nouvelle vie au Lignon ?

Dans le cadre de la recherche d'investisseurs privés pour la réalisation d'un bâtiment d'activités dans la zone industrielle du Lignon, la gérance COGERIM, l'Atelier CDM Architectes S.A. et l'Association Vernier Intégration Emploi, lancent un grand sondage d'intérêt destiné à la population verniolane.

1. Un projet d'«ateliers familiaux» pour votre usage privé, dans la zone industrielle du Lignon, vous intéresse-t-il ? oui non

Si oui, les propositions suivantes vous conviennent-elles ? Cochez la formule vous intéressant.

	Surface m2	Loyer mensuel Fr.	Provisions charges par mois
<input type="radio"/>	20	183.-	20.-
Ateliers proposés <input type="radio"/>	25	229.-	25.-
<input type="radio"/>	30	275.-	30.-

2. Un projet de locaux artisanaux pour un usage professionnel " léger " dans la zone industrielle du Lignon, vous intéresse-t-il ? oui non

De quelle surface auriez-vous besoin ? 20 m², 30 m², 40 m², 50 m², 100 m², autres _____ m²

3. Quel genre d'activités aimeriez-vous développer ?
Atelier de peinture, de photographie, de décoration, autre artisanat ? Concrétisation d'une idée ?

.....
.....

4. Dans quel délai auriez-vous besoin de ce local ?

5. Suggestions :

.....

6. Nom Prénom

Adresse

Tél. Profession

Questionnaire à retourner à :

V.I.E. Projet Nouvelle VIE au Lignon - Case postale 457 - 1214 Vernier.

Pour tous renseignements complémentaires : tél. 306 06 48 (répondeur).

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Chemin Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 Aïre

Mercredi Aéré

Si votre enfant a besoin d'un lieu d'accueil et d'encadrement, dès le 8 septembre 1999, un accueil sur inscription à la journée ou la demi-journée (selon disponibilités) est prévu pour les enfants de la commune de Vernier. Toutefois, des sorties à la journée sont programmées. Age de 4 ans révolus à 10/11 ans.

Horaire pour les enfants inscrits à la journée

Accueil de 8h à 9h
Activités de 9h15 à 17h30
Fin de la journée de 17h30 à 18h

Horaire pour les enfants inscrits à la demi-journée : matin

Accueil de 8h à 9h
Activités de 9h15 à 12h30
Fin de matinée à 12h30 (sans repas)

Horaire pour les enfants inscrits à la demi-journée : l'après-midi

Accueil à 13h30 (sans repas)
Activités de 13h30 à 17h30
Fin de l'après-midi de 17h30 à 18h.

Activités

Ateliers créatifs, bricolages, jeux, sorties découvertes de la nature, sorties culturelles, sorties sportives.

Prix pour les enfants inscrits à la journée

Fr. 10.- par journée
Fr. 15.- pour 2 enfants de la même famille

Prix pour les enfants inscrits à la demi-journée

Fr. 6.-

Dans les prix sont compris : les animations, le petit déjeuner, le re-

pas de midi (pour les enfants inscrits à la journée) et le goûter.

Animatrice : Tina Redha.

L'équipe du secteur enfants de la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon informe que d'autres moments d'accueil, pour les enfants et les préados, sont prévus les jours d'école et les vacances scolaires.

Pour tous renseignements complémentaires, notre secrétariat répond à vos appels du lundi au vendredi de 15h30 à 19h et dès septembre 1999 de 14h à 19h au no de tél. 970 06 90.



Le bon conseil du bpa

Randonnées en montagne

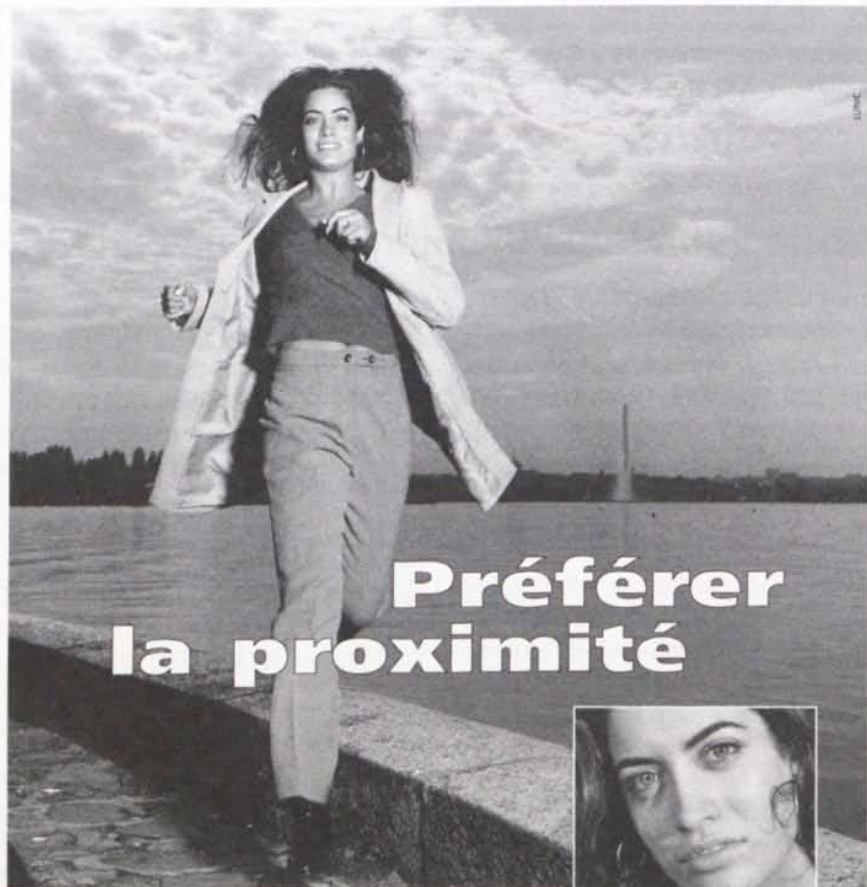
Avec la baignade et la natation, la randonnée en montagne est le sport le plus pratiqué en Suisse. La randonnée en montagne est une activité qui, si elle est source de joie et de détente, comporte aussi certains dangers. A ce propos, le bpa souligne ce qui suit :

Faire des randonnées en montagne en toute sécurité présuppose une bonne condition physique, qu'on peut acquérir et maintenir par un entraînement régulier.

Portez de bonnes chaussures de montagne à tige montante, avec semelle profilée. Les chaussures de montagne légères et les chaussures de trekking ne sont pas recommandées pour les randonnées en montagne d'un certain niveau (structure de semelle rigide, tenue latérale insuffisante, mauvaise isolation contre le froid et l'humidité). Les vêtements doivent assurer une liberté de mouvement suffisante.

Le rythme de la marche doit être adapté aux participants les plus faibles, et il ne faut jamais quitter les chemins pédestres ou les sentiers de montagne balisés.

Enfin, on observera des pauses régulières (p. ex. 10 minutes de pause toutes les 50 minutes).



Banque Cantonale de Genève

UNE QUESTION DE CARACTÈRE

Agence de Vernier: route de Vernier 219, 1214 Vernier, Tél. 809 77 00



PARLEMENT DES JEUNES DE VERNIER
CASE POSTALE 274, 1219 LE LIGNON

Rapport d'activités du représentant du Parlement des Jeunes de Vernier, après dix mois de veuluse dudit Parlement (octobre 1998 à juin 1999)

La relève pour le Parlement des Jeunes est pour cet automne !

Le 12 octobre 1998, à la Maison Chauvet-Lullin, à Vernier, s'est tenue la dernière séance plénière du Parlement des Jeunes de Vernier. Lors du débat tenu quant à son avenir, les faits étaient tels : moyenne d'âge trop élevée (20 ans), pas assez de membres, les membres ne sont pas représentatifs de la jeunesse, les autorités ne nous soutiennent plus, le nom "Parlement" rebute certains jeunes et une difficulté quant à la publicité. Ces questions ont été débattues longuement par les 14 membres présents sur les 30 inscrits et les solutions trouvées furent soit la dissolution, l'assouplissement à durée indéterminée ou la nomination d'une personne de référence. Les deux premières solutions empêchant un relancement facile du PJV, l'assemblée a décidé d'adopter la troisième possibilité. M'étant porté volontaire, c'est moi qui suis la personne de référence du PJV pour la Mairie, les autres PJ et la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes...

Neuf mois ont passé depuis, et voilà l'heure venue pour rendre compte de mes activités. J'ai assisté à d'autres séances de PJ, notamment à la Ville de Genève et à Onex, ce qui m'a permis de créer des liens interparlementaires non négligeables. Le 10 janvier, je me suis rendu à Bremgarten, à Berne, pour une discussion sur la création d'un Parlement des Jeunes Suisse. La séance qui a duré près de quatre heures a débouché sur beaucoup de questions. Notamment quel serait le rôle d'un PJCH, ses compétences et sa qualité ? Le débat fut très chargé et plutôt broussailleux, si bien qu'aucune issue à cette initiative n'a encore été trouvée, mais la question reste ouverte.

Au cours d'une discussion avec les autorités communales, j'ai lancé l'idée d'un projet. Un concours de civisme dans les classes du cycle d'orientation. L'éducation de la citoyenneté doit être une priorité dans l'espace scolaire. Elle part des droits de la personne et de l'histoire de leur affirmation. La dimension citoyenne est généralement revendiquée par tout un chacun. Elle occupe en tous cas les objectifs généraux, les programmes et la plupart des discours officiels ; mais pourtant, sa place réelle dans le curriculum de l'élève n'est pas toujours facile à établir et mérite pour le moins une réflexion. Dans ce sens, le projet sera voté et discuté à la séance plénière du PJ de la rentrée 1999, cet automne.

Il y a une autre priorité à laquelle le PJV doit se consacrer : la culture. Dans le canton de Genève, Vernier est une commune qui fait figure d'exception. Sa population multiculturelle en a fait sa richesse, parfois son incompréhension. Que ce soit dans le quartier des Avanchets où on retrouve l'Eclipse, dans le quartier du Lignon où se trouve la Carambole, ou à mi-chemin entre la Renfile et le Bois-des-Frères où se situe l'ABARC, il existe désormais la Maison de quartier de Vernier, un espace permanent de communication, de rencontre et de dialogue. La Maison de quartier de Vernier voit sa renaissance après une longue bataille juridique, elle représentera bientôt un trait d'union entre toutes les tendances qui se rassemblent à Vernier, avec un programme établi sur trois périodes dans l'année. Ateliers sur le thème de la musique, de la gastronomie et manifestations culturelles, se croiseront de décembre à juin. Lors de mon dernier entretien avec le comité de la MQV, j'ai invité ce comité à venir s'exprimer devant nous cet automne, afin de nous faire part de leurs projets de jeunesse. Le Centre indépendant de recherches et d'initiatives, organisme en

pleine émancipation contient le Groupe Jeunesse et Cultures, ce groupe rassemblant des jeunes désirant la collaboration de cultures et d'horizons différents dans un contexte de compréhension mutuelle, désire organiser une grande soirée multiculturelle en association avec la Maison de quartier de Vernier. La PJV est cordialement invité à participer à la réalisation de cette soirée qui se déroulerait à Vernier.

Je n'oublie pas l'association Vernier Intégration Emploi (VIE) qui est partenaire du PJV, dans le sens où les jeunes au chômage désirant chercher un travail, peuvent s'adresser à cette association et voir des possibilités d'embauche avec une entreprise, par le biais de VIE. Quelques membres de cette association viendront proposer leurs idées au PJV, à la prochaine plénière.

Les jeunes de Vernier ont les moyens de pouvoir défendre leur commune qui est souvent nommée commune dortoir, il dépend de l'attachement que nous avons pour Vernier. Toute personne qui a un projet de société, qui aimerait connaître d'autres jeunes, qui aimerait apprendre à défendre ses idées concernant le pouvoir, la culture, la société, l'économie ou autre, trouvera son siège dans le Parlement des Jeunes de Vernier.

La relève du Parlement des Jeunes de Vernier est pour cet automne ! Je suis convaincu que les jeunes de Vernier se sentiront tous concernés par cet appel, car il concerne après tout la défense de leurs intérêts. Il serait dommage qu'une participation moindre, à la rentrée 1999, doive aboutir à la dissolution du PJV, car se serait la mort d'un concept juste, la fin d'un esprit de dialogue, de partage d'idées et de débats organisés par des jeunes et pour des jeunes. L'âge de participation n'est pas très important, on peut avoir douze ans ou vingt ans et partager le même projet, on peut avoir huit ans de différence et trouver que Vernier a besoin de plus d'animation ; on peut avoir le même âge et ne pas s'entendre du tout. Vraiment l'âge ne doit plus être une barrière pour adhérer au PJV. Il n'est même plus nécessaire d'être un intellectuel, il ne vaut mieux pas d'ailleurs, car le dessein du PJV n'est pas de se prendre pour un organe politique, mais de traiter de politique tout en restant apolitique, de parler de culture avec sa consistance multiple, de discuter de problèmes sociaux, avec les tendances différentes composant la société verniolane.

Joël Hakizima, Président du Parlement des Jeunes de Vernier



Tramon SA
VENTE - MONTAGE - ENTRETIEN ASCENSEURS

**la PME genevoise
à votre service**

Vente - Montage - Rénovation - Entretien toutes marques

Consultez-nous pour une offre, un devis,
une étude ou un diagnostic.

Intervention rapide - Prix étudiés

12, chemin de la Muraille, 1219 LE LIGNON (GE)
Tél. 022 797 47 49 - Fax 022 797 55 33

Appareils électriques et électroniques

Le 1^{er} juillet 1998, le Conseil fédéral a mis en vigueur la nouvelle ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA).

En clair

Tous les appareils électriques et électroniques doivent absolument être retournés à un commerce vendant des appareils du même type.

Ces commerces, comme la Coop, la Migros, Placette, ou encore Radio TV Steiner, reprennent ces appareils **gratuitement** lors de l'achat du même genre d'appareil.

Sans achat, des taxes d'élimination

vous seront demandées, leurs prix variant selon les commerces.

Il est important de mettre en application cette nouvelle ordonnance.

En effet, lorsque vous vous débarrassé d'une machine à laver, d'un poste de télévision, d'une radio, etc., en les déposant devant chez vous le jour de ramassage des objets métalliques, les frais d'élimination seront à la charge de la commune.

Si au contraire, vous retournez votre appareil dans un commerce, ces frais seront à la charge de l'entreprise qui produit ce type d'appareil.

C'est la politique du pollueur payeur.

Exemple de prix pour la reprise d'appareils sans achat

Appareils	Migros	Coop
Lave-linge	—	30.—
Télévision	40.—	—
Ordinateur	16.—	—
Aspirateur	10.—	10.—
Lecteur CD	10.—	5.—
Fer à repasser	5.—	5.—
Sèche cheveux	0.—	5.—
Téléphone	0.—	0.—

Prix approximatif pour tous appareils

jusqu'à 1 kg	Gratuit
1 à 6 kg	Fr. 5.-
5 à 20 kg	Fr. 10.-
dès 20 kg	Fr. 30.- à Fr. 60.-



Avec vignette Fr. 75.- le ramassage se fait avec les déchets métalliques

Cherchez l'intrus

Epluchures de légumes
Mégot
Coquille d'oeuf
Cheveux

Os
Marc de café
Journaux
Gazon

Piles
Branchages
Restes de repas
Feuilles de thé

Feuilles mortes
Pelures de fruits
Plastique
Plante avec motte

Les 5 premières personnes à nous renvoyer le bulletin de jeu correctement rempli recevront 2 entrées pour la piscine du Lignon.

A renvoyer à : Centre de voirie de Vernier - Case postale 520 - 1214 Vernier

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :



Année internationale
des personnes âgées
1999

Echos des clubs d'aînés

Il y a environ 11 ans, lors d'une réunion à la Paroisse protestante de Châtelaine, j'ai rencontré Madame Aimée Brandt.

Elle m'a appris qu'elle présidait le club de Châtelaine-Balexert. Elle m'a donné quelques renseignements sur les activités de ce club d'aînés, cela m'a vivement intéressée et je m'y suis inscrite.

Je suis très contente, j'ai fait de nouvelles connaissances, je fréquente les repas communautaires ainsi que les sorties en car et, comme j'apprécie Aimée Brandt, je suis heureuse d'être près d'elle une fois par semaine.

Laurette

Il y a 2 ans, une amie connaissant la solitude dans laquelle je me trouvais m'a proposé de m'inscrire au club de Châtelaine-Balexert.

Passionné par les cartes, j'y ai connu

des partenaires, avec qui je me retrouve régulièrement. J'ai ainsi fait de nouvelles connaissances et j'en suis heureux.

Gaston

Par l'intermédiaire de mon amie Hélène qui cultive un jardin près du nôtre (Jardins familiaux de Villard) et qui fréquente le club des aînés de Châtelaine-Balexert, j'ai décidé d'y aller aussi. Je peux jouer aux cartes, faire des courses d'un jour en car, connaître d'autres personnes, échanger des idées, des trucs et des recettes de cuisine.

Une fois par année, nous participons à un voyage de quatre jours avec mon mari qui est aussi membre. Il vient de temps en temps au club voir les amis après avoir jardiné sur sa parcelle tout à côté. Quand il pleut, il vient jouer aux cartes.

Sophie, membre depuis 3 ans

Photo et textes : Yvonne Tornare

FESTIV'AGE 2000

et les arts du 3^e âge en Romandie

FESTIV'AGE est un festival de théâtre amateur 3^e âge.

Sept troupes y participent régulièrement. Après Fribourg en 1993, Genève en 1994, La-Tour-de-Peilz en 1996 et Lausanne en 1998, c'est à la troupe du Vieux-Théâtre de Genève que revient l'honneur d'organiser cet important rassemblement.

Pour marquer l'entrée dans le 3^e millénaire, le comité d'organisation veut étendre la manifestation, rassembler autour du théâtre, les arts au 3^e âge : peinture, sculpture, danse, poésie, musique.

Une manière de dire qu'à la retraite tous les espoirs sont permis ! Nous savons que vous êtes nombreux à pratiquer ces disciplines, alors, si vous êtes à la retraite, si vous désirez participer à FESTIV'AGE 2000 qui aura lieu :

du lundi 27 mars au
samedi 1^{er} avril 2000

à la Salle communale de Plainpalais
et au Théâtre PITOEFF, 53, rue de
Carouge, 1205 Genève.

Pour de plus amples renseignements
et pour vous inscrire, téléphonez :

Jacqueline MERCIER : 344 58 32,
pour la peinture, sculpture, poésie.

Charles CANDOLFI : 347 98 53,
pour la danse, le chant, la musique.

Alors plus d'hésitation,
renseignez-vous !

Dernier délai d'inscription
le 15 octobre 1999.



De gauche à droite : Sophie, Gaston et Laurette

Club des aînés d'Avanchet

Mme Hedwige Bonny
6, rue de la Croix-du-
Levant
1220 Les Avanchets
Tél. 796 99 59 (privé)

Ouverture
le mardi
de 13h30 à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Aimée Brandt
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 796 60 83

Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h à 17h.

Club des aînés des Libellules

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97

Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

Club des aînés du Lignon

Mme Lucette L'Haire
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70

Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48

Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaïne
Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



Domenico

INSTALLATION CHAUFFAGE
ENTRETIEN ET DEPANNAGE

ALLIA Domenico

22, ch. des Batailles - 1214 VERNIER
Tél. + fax 341 06 66
Natel 079 624 55 71

Buffet Lunch ...

... tous les dimanche de 11h30 à 14h00
au restaurant **La Récolte**

- ♦ de succulents plats chauds,
- ♦ d'attrayantes salades de saison,
- ♦ des crêpes et des gauffres,
- ♦ et un merveilleux buffet de douceurs



Sfr. 39.⁵⁰

Réervations au 710 30 52

**Forum
Park Hotel**

(anciennement Hôtel Penta)
75-77 av. Louis Casati 1216 Cointrin/GE



ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier
1219 Châtelaïne
Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G)
et de Swisscom (P.T.T)

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaïne
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



REFRIGERATION
CLIMATISATION
RECUPERATION
D'ENERGIE

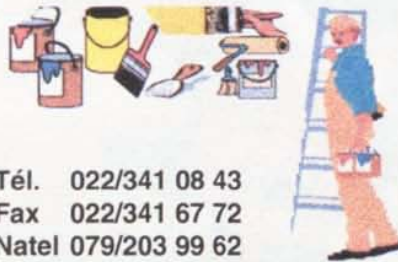
SERVICE APRES-VENTE

Plus de 45 ans d'expérience

1214 Vernier 022/341 31 60

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022/341 08 43
Fax 022/341 67 72
Natel 079/203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier:

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Ecole BER Genève

Nouveau : 6^e spécialisée
Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits affectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

Nous recherchons

NETTOYEURS (SES)

pour Vernier

Travail de 18h à 20h (ou 22h).
Permis valable.

Se présenter le matin
ou téléphoner



NET INTER SA

2-4 rte de l'Usine-à-Gaz, 1219 Aïre
Tél.: 797 23 50

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21



LA PLONGÉE SOUS-MARINE

UNE
FORMATION
PASSIONNANTE

ECOLE
DE PLONGÉE
COMMUNE DE
VERNIER

OPEN WATER 520.-



**Renseignements: Service des Sports - Piscine du Lignon
tél. 796 62 96 natel 079 213 32 03**

Petites annonces - A votre service gratuitement

A vendre

Matelas Superba Super Luxe, haute qualité, neuf, jamais utilisé, 80 x 190, commandé par erreur.
Valeur Fr. 1275.-, sacrifié Fr. 500.-.
Tél. 796 88 56, dès 19h.

Planche à voile Fanatic Cat 368, voile de 6 m², modèle 86, en bon état, Fr. 250.-. Tél. 079 412 69 71.

Bottes d'équitation neuves p. 36, Fr. 20.-, habits équitation taille 164. Tél. 796 04 34.

Scooter Honda SFX50, 4800 km, Fr. 1700.-. Porte-vélo pour voiture, Fr. 100.-. Vélo pour fille 10-12 ans, Fr. 150.-. 2 sommiers 90 x 190 cm, Fr. 100.-. Tél. 341 01 88, le soir.

Doudoune South Pole XL, bleu marine, état neuf, Fr. 130.-.
Tél. 341 28 29.

Habits tailles 50 à 104 : bodys, vestes de pluie et divers, en très bon état. Dès 5.- pièce. Pour tous renseignements : tél. 341 67 03.

Mobilhome chalet camping, Val d'Allondon. Pour visite Tél. 796 44 29.

Mezzanine enfant avec toboggan, Fr. 150.-. Bureau + caisson, Fr. 50.-. Pousse-pousse pliable avec panier et filet, Fr. 50.-. Tél. 796 99 05.

Appartements à vendre

Particulier vend 5 1/2 à Avanchet (Rue Carqueron, 3e étage), 3 chambres à coucher, balcon sud-ouest, cave, cuisine entièrement équipée, lave-vaisselle, machine à laver, télé-réseau. Parking souterrain. Tél. 774 29 18.

Recherche

Cherche à louer local, cave ou n'importe quel endroit où nous pouvons faire de la musique et entreposer nos instruments. Tél. 797 43 36.

Cherche gentille dame pour garder bébé la journée à partir de septembre, dans le secteur Châtelaine-Balexert. Tél. 797 25 96.

Offres de service

Personne avec longue expérience dans Fiduciaire recherche comptabilités et déclarations fiscales. Service personnalisé et soigné. Prix intéressant. Tél. 797 50 45, dès 18h.

Jeune femme avec expérience cherche à garder enfants ou petits travaux 3-4 heures par jour. Tél. 796 41 33.

A louer

Les Avanchets : à louer grand 3 pièces, libre dès août 1999. Loyer + charges Fr. 1119.-. Pour tout contact, tél. 797 58 00.

Appartement dans chalet, 5 lits, grande terrasse, tout confort, tv, bain + wc séparés. Libre juillet, St-Luc /VS. Tél. 341 03 87.

A louer : Bordighera (riviera italienne), studios 2-3 pers., calme, vue exceptionnelle sur mer, jardin, garage. Tél. 341 26 65.

A louer : appartement de 3 pièces avec balcon à Châtelaine, libre dès le 1er septembre.
Prix : Fr. 860.- charges comprises. Tél. 796 68 51.

Divers

Randonnées gratuites au Salève, les premier et troisième dimanche du mois. Rens. tél. 796 41 33.



Electricité SàRL

**Electrotechnique
Télématique
Domotique**

Ch. Champs-Prévost 22 • 1214 Vernier
Tél. 780 15 95 • Fax 780 15 90



ARBO TECH
SOINS AUX ARBRES

-TAILLE DES ARBRES
ET GRANDS SUJETS

-ABATTAGE ET
DÉMONTAGE DÉLICATS

-PROTECTION DES ARBRES :
PRÉVENTION SUR CHANTIERS

-TRAITEMENTS DIVERS
ANALYSES DES RISQUES

-PLANTATIONS ET
TAILLES DE FORMATIONS

BUTTY & CIE

10, chemin de Sales - 1214 Vernier
tél. 079 203 45 28 ou 022 341 38 41
fax 022 341 45 10

Par écrit ou par fax **306 06 93**, ou par téléphone **306 06 19**.
Cette rubrique est à disposition des habitants de la commune de Vernier,
à l'exclusion des entreprises.

Vous reconnaissez-vous ?

Elles sont deux que la prudence du photographe a séparées. Mais comme ce numéro va s'étaler sur les mois d'été, le Comité de l'AIVV a décidé de les réunir ici et chacune recevra un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Il suffira que les parents nous téléphonent au 341 39 17 jusqu'au 9 juillet 1999.

Le petit chien aura droit à un sucre offert par sa maîtresse. Et sur ce, bonnes vacances !

Le Comité de l'AIVV



La société accordéoniste **L'AVENIR DE CHÂTELAINE**

vous propose une animation de qualité
pour vos manifestations.

A votre disposition, les orchestres
JUNIORS ET SOCIÉTÉ, CADENZA-BAIANA
vous proposent un répertoire allant du populaire au classique en passant par la musique de film.
Nous pouvons aussi donner une aubade de chansons françaises et de musette.

N'hésitez pas à nous appeler ou écrivez-nous :
Chantal PIZZI - tél. 757 38 87 ou 076 377 38 87
77, chemin de Saule - 1233 Bernex

A bientôt peut-être...

Ramassages ménagers

Déchets encombrants **mardi 6 juillet et 3 août**

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas, pneus, skis...

Déchets métalliques **jeudi 8 juillet et 5 août**

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques, jantes...

Renseignements : Centre de voirie, tél. 306 07 67.

FETE DU 1er AOÛT

Cité du Lignon

Fête populaire dès 18h30

Nombreux stands de restauration et buvette
Animation par la Fanfare municipale de Vernier
Bal, Grand feu d'artifice, Cortège au lampions
Traditionnel feu de joie

*Surveillez votre boîte aux lettres cet été,
un papillon vous donnera tous les détails !*

Piscine du Lignon

Cours d'aquagym

pour la période de 13 septembre au 27 novembre 1999

Les prochaines réinscriptions

(pour les élèves de la période mars-mai 99)
Lundi 30 août de 17h30 à 20h30
Du mardi 31 août
au vendredi 3 septembre de 7h30 à 11h45

Les prochaines inscriptions (pour les nouveaux élèves)

Lundi 6 septembre de 17h30 à 20h30
Du mardi 7 septembre
au vendredi 10 septembre de 7h30 à 11h45

Cours d'aquagym d'été

Mercredi 18h30-19h05 - vendredi 10h-10h35

Période de 10 leçons de 35 minutes
(adulte Fr. 90.-, AVS/AI Fr. 80.-). Entrées non comprises.

Les 10 leçons peuvent être réparties sur la période du 30 juin au 10 septembre 1999 (11 semaines).

Paiement et inscriptions à la caisse de la piscine du Lignon. Aucun remboursement ni remplacement

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant.

A une inconnue qui se promenait...

POUSSY, AN 2001

Le bolide débouche de la route de Vernier et descend le chemin de l'Esplanade à tombeau ouvert. Il coupe à la corde le tournant sur Poussy, rate une voiture en stationnement interdit, en frôle deux autres hors cases, s'échappe à 2 x 30 à l'heure en direction des Tattes, Le vrombissement de son moteur s'atténue et meurt dans le bruit qui monte de l'autoroute.

Le bolide atteint le stop de la Renfile. Heu-reux : il a " courbé " les feux de la route de Vernier. Il savoure...

- Au secours ! a dit la Dame qui se promène sur le trottoir et qui se trouvait sur une trajectoire possible de l'engin. Elle a couru en amont, enjambant dangereusement trois



La haie de charmilles et le blé en herbe

crottes de chien. Elle revient de sa frayeur, examine ses chaussures et demande d'une voix faible :

- C'est toujours comme ça ?

- Non, Madame, ce n'est que deux ou trois fois par jour. Il y a heureusement le passage des bus officiels qui obligent les coureurs à ralentir.

Pour traverser la chaussée, on profite des heures creuses. Mais il faut faire vite. Une personne corpulente, un peu lente, a intérêt à passer en deux fois : le haut d'abord, ensuite le bas. Le tête puis les jambes !

- Avant, dit la Dame, c'était comment ?



Sous cette haie, les terriers des renards



Les marronniers roses en fleurs; une bonne terre labourable

- Ah, avant, Madame ! C'était, c'était...

Il y avait des bois, des champs, de magnifiques haies de charmilles, des marronniers fleuris, des acacias et avec les fleurs on faisait des beignets. Il y avait un beau et vieux chalet suisse avec un jardin potager devant et un verger derrière avec des pommiers, des cognassiers et des " meurons " comme on dit par chez nous.

Le paysan cultivait le blé, le maïs, le colza, les pommes de terre. Il y avait près de deux hectares de bonne terre labourable et c'était plaisir à voir.

Au temps de la récolte du maïs, on entendait, la nuit, les sangliers marauder les épis et au printemps, les renardeaux qui gîtaient dans les terriers sous les haies, donnaient des sérénades à la lune.

Puis un jour, à grands coups de planche à dessiner, on a gommé tout ça. Les tronçonneuses à promoteurs à essence sont entrées en transe : on a vu mourir quelques beaux pins noirs, des sapins et les marronniers. Et le verger. Et la haie de charmilles. Et bien sûr le chalet suisse.

Un grand cèdre est resté debout : on lui avait promis la vie sauve. Verbalement. Mais un matin de juillet, très tôt, pendant qu'il dormait encore, ils sont venus sur la pointe des pieds et l'ont descendu. Le temps qu'il se réveille et il était transformé en fagots.

C'est ainsi qu'est mort le grand cèdre. Requiescat in pace. Maintenant, Madame, il y a ces immeubles avec leur école et l'on entend les petits enfants qui s'amuse et c'est plein de gens sympathiques. C'est... différent.

Le Comité de l'AIVV



Là, vers les sapins, il y a la petite école

A.I.C.E.	Case postale 207	1219 Châtelaine
A.H.A.B.A.L.	Case postale 8	1219 Châtelaine
A.H.A.	Rue du Grand-Bay 11	1220 Avanchets

Collaboration GRICABE - URBA-PLAN, des résultats probants

En date du 27 août 1996, M. Christophe Iseli, Conseiller administratif, a fait parvenir une lettre aux différentes associations de quartiers, dans le cadre d'une consultation préalable concernant la révision de plan directeur communal de Vernier.

Le 30 octobre 1996, le GRICABE - Groupement régional d'intérêts de Châtelaine (AICE), d'Avanchet (AHA) et de Balexert (AHABAL) - a transmis à M. Iseli les dossiers avec suggestions et commentaires étudiés respectivement par les trois associations concernant le plan directeur communal.

L'entreprise Urba-Plan mandatée par la commune de Vernier afin de mener à terme le dossier du plan directeur a

contacté le GRICABE par lettre du 11 janvier 1999 afin de rencontrer les responsables du groupement interrégional.

Un rendez-vous aux Avanchets a eu lieu le mardi 2 février 1999. Etaient présents : M. Weil, du bureau Urba-Plan, M. Finsterwald, président du GRICABE et de l'AHA, Mme Gantert et M. Grivet.

A cette occasion, le GRICABE a présenté un projet sur plans concernant la sécurité des piétons sur l'avenue De-Baptista, de la route de Meyrin à l'avenue Louis-Casaï et d'autres revendications en suspens concernant la cité d'Avanchet.

M. Weil avait aussi des propositions intéressantes concernant l'ensemble

des Avanchets. Il a ensuite présenté un rapport d'intentions à l'adresse de la commune de Vernier et de l'association des propriétaires d'Avanchet-Parc.

Il faut souligner la compétence de M. Weil et la franche collaboration qui a animé les diverses rencontres à ce sujet, en particulier la présentation du projet Urba-Plan lors de l'assemblée annuelle de l'AHA, le 15 avril 1999, en présence de M. Iseli, conseiller administratif de la commune.

Nous tiendrons les habitants au courant de la suite des décisions qui seront prises.

Pour le GRICABE
Marc Finsterwald et
Michel A. Tschumi, de l'AHA



Infos quartier - LES AVANCHETS

Association des habitants d'Avanchet-Parc
Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Avanchets

l'AHA, qu'y fait-on ?

Pareillement aux autres associations, l'AHA est une association qui se préoccupe de l'intérêt des habitants d'Avanchet-Parc. Forte de quelques 100 foyers sur une population de près de 7000 âmes, l'AHA a toujours prôné la proximité et la convivialité.

Son champ d'action couvre tout le quadrilatère depuis la route du Pont du Pailly, aux limites des frontières de la commune de Vernier jouxtant Cointrin et le Grand-Saconnex.

Pareillement à ses membres et des habitants de ce quartier, l'AHA se veut ouverte au dialogue et à la concertation.

Donnant suite à un article paru dans un dernier AHA journal (journal de l'association) sous le titre " Le jeudi - c'est permis " nous avons instauré

une présence au CQA (Centre de quartier d'Avanchet-Parc) les deuxième et quatrième jeudi de chaque mois de 19h à 21h.

Qui voudra se renseigner sur l'association (AHA), ses buts et son fonctionnement sera le bienvenu de 19h à 19h30, pour en parler avec l'un ou l'autre des membres du comité présents.

De 19h30 à 21h, ce sont les diverses commissions de l'AHA et d'Avanchet-Sport : environnement, sport, accueil, défense... qui seront très heureuses de dialoguer avec vous sur rendez-vous fixé au préalable.

L'AHA est impliquée aussi au sein du GRICABE, pour préserver autant que faire se peut la qualité de vie de notre cité et environs, Balexert en particu-

lier, coopération étroite avec L'AHABAL.

L'AHA est associée par les groupes Avanchet-Sport à la gymnastique pour les dames, au basket pour les messieurs, et à la pétanque pour tous.

L'AHA participera à la fête des Promotions de la commune de Vernier. Elle organise aussi sa traditionnelle fête d'automne les 17, 18 et 19 septembre au terrain rouge d'Avanchet. En plus, elle rencontre fréquemment les habitants, sociétés et organismes répartis en son sein et sur la commune de Vernier ainsi que sur ses abords limitrophes.

A vous voir donc très bientôt
Michel A. Tschumi, président de l'AHA
tél. 788 68 69

FETE DES PROMOTIONS

ouverte à tous

VENDREDI 2 JUILLET 1999

PRÉAU DE L'ÉCOLE DES RANCHES - VERNIER

Programme

18h30 **CORTEGE** dans la rue du Village
avec les écoles et les Autorités de la commune
la Fanfare municipale de Vernier
les Loitchou's Band de Saignelégier
l'Echo du Crêt de la Neige
les Mini-Harlekin-Clique de Bienne et
les Macadam Swingers

19h30 **ANIMATIONS DE RUES**
AVEC CHARLOT, JONGLEURS et
SALTIMBANQUES

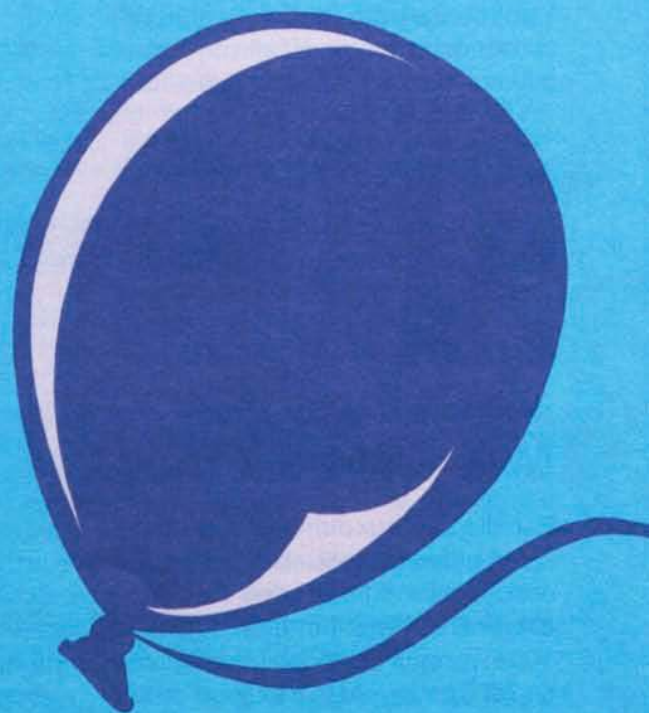
JEUX - CARROUSELS
PONEYS

21h30 **ANIMATION MUSICALE**
par le Trio
FORMULE SIXTIES

NOMBREUX STANDS DE RESTAURATION
BUVETTES

tenus en majorité par les sociétés communales

Service culturel de la Commune de Vernier, tél. 306 06 86



Durant une année, je me suis rendu à des réunions de " Nouvelle Planète ", association humanitaire, pour mettre sur pied un projet de reboisement et de construction d'un mur d'enceinte d'une école, dans la capitale Ouagadougou (Burkina Faso).

Nous devons assurer les matériaux de construction et la nourriture sur place pour un montant de fr. 1'000.-. Pour atteindre cet objectif, nous avons récolté des fonds de la manière suivante : vente de pâtisserie, nettoyage de pare-brise, parrainage, soirée de soutien, dons, etc.

De plus, chaque participant payait son propre billet d'avion, les différents vaccins obligatoires : fièvre jaune, hépatite A et B, méningite.

Chaque semaine, nous devons avaler un comprimé, seule prévention contre la malaria, maladie transmise uniquement par les piqûres de moustiques femelles.

Bien avant notre départ, la somme nécessaire est réunie, nous sommes tous prêts et notre aventure prévue du 12 juillet au 7 août pouvait commencer.

Arrivés à l'aéroport de Ouagadougou, un bus nous attendait pour nous amener à l'école. Notre premier contact s'établit avec les enseignants de " Gueswenbala " avec lesquels nous avons partagé un mois de vie commune.

Le lendemain matin, nous avons visité l'enceinte de l'école et nous nous sommes mis au travail avec nos nouveaux amis burkinabé. Un lien très fort s'est vite créé entre Suisses et Africains.

Nous nous attendions à travailler dur, mais ce n'était pas l'opinion des Bur-

kinabé qui, eux, pensaient que nous étions venus surtout pour l'aide financière et non pour travailler. Après s'être mis d'accord sur nos intentions de travail, nous avons planté des boutures d'arbres que les chèvres ont pris plaisir à déguster. Nous avons confectionné des briques destinées à la construction du mur avec l'aide des maçons.

Cependant, tout notre temps n'était pas consacré uniquement au travail.

Voyage au Burkina Faso

Nous avons visité une usine de chauffe-eau solaire montée par un Neuchâtelois, ainsi qu'un atelier de bronze. Nous avons rencontré l'autre groupe de " Nouvelle Planète ", installé également à Ouagadougou.

Le soir, accueillis par des danseuses traditionnelles, nous avons assisté à plusieurs concerts de djembé et tout le quartier se réunissait pour danser. Nous avons eu aussi la chance d'écouter des conteurs et de voir une troupe de théâtre.

Notre groupe n'est pas resté cantonné dans la capitale, nous sommes partis à Ouahigouya en compagnie des enseignants burkinabé et avons logé dans un centre, ce qui nous changeait de l'école de Ouagadougou. Nous avons eu l'opportunité de rencontrer une femme exceptionnelle, fondatrice d'une maternité à Bougounam, village assez éloigné de la ville. Cette femme s'investit beaucoup dans l'aide au développement de la femme.

Nous avons aussi visité un centre nutritionnel pour les enfants défavori-

sés des villages avoisinants.

A la période où nous étions au Burkina Faso, le paysage était assez désertique, la terre très rouge et peu fertile. L'atmosphère était humide et suffocante, c'était la saison des pluies. Le Burkina Faso est touché par la sécheresse et l'avance du Sahel.

Ce voyage nous a permis de prendre conscience des différences de culture, mais aussi que nous, Suisses, devrions sortir un peu de notre cocon pour aider les pays défavorisés.

Durant ce séjour, nous avons pu rencontrer des personnes formidables et je garderai un souvenir inoubliable de ce pays.

Encore un grand merci à la commune de Vernier pour sa participation financière.

Samuel Kohler



SIMON BORGA

Etanchéité

Couverture

Ferblanterie

Isolation

Entretien toiture

12, chemin de la Muraille
1219 Le Lignon

Tél. 797 47 87
Fax 797 55 33

TRIBUNE DE GENÈVE

TARDS
COMPAGNIE THÉÂTRALE
L'AVANT

IAC
Radio
FM 91.8 92.0 95.8

présentent



Holà! Hé! Sganarelle!

de Guy Vassal

du 15 au 31 juillet

tous les soirs à 20h30

à la Maison Chauvet-Lullin

57, rue du Village - Vernier

Mise en scène :

Thierry Piguet

Avec :

**Mathieu Chardet, Dominique Moret, Nicolas Haut, Rémy Boileau,
Marc-André Muller, Sabrina Martin, Laurent Flumet, Daniel Renzi.**

Location : Stand Info Balexert

Service Culturel Migros-Genève, 7 rue du Prince.

Billets sur place : 24.-- et 15.-- (étudiants/AVS)

ORGANISATION et RENSEIGNEMENTS :

Service Culturel de Vernier 306.06.86

En cas de temps incertain : 1600

BUS 6 Arrêt Vernier-Village terminus

Théâtre en plein air

Auberge
ouverte
dès 19h45